

Pilote	Acteurs et Partenaires
<ul style="list-style-type: none"> - Alexandre PEREZ - Kinésithérapeute Cénac - 06 78 37 50 81 - vicepresident.esp.sante.cenac@gmail.com 	<p>Membres de la CPTS, Professionnels de santé du territoire, Professionnels des établissements sanitaires, établissements et services médico-sociaux et sociaux Collectivités territoriales et partenaires institutionnels et associatifs</p>
Problématique	Objectifs
<p>Absence de directives et d'organisation structurées préétablies de manière à faire face à une gestion de crise sanitaire grave.</p>	<p>Objectif Général :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anticiper, organiser et structurer les capacités d'actions opérationnelles en cas de gestion de crises sanitaires <p>Objectif Opérationnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédiger un Plan Blanc pour le territoire - Préparer les acteurs à la gestion de crises sanitaires - Faire le lien avec l'ARS

Actions à mettre en place
<ul style="list-style-type: none"> - Référencer les professionnels qui participent à la gestion de crise. - Mettre en place une équipe pilote de gestion de crise. - Réfléchir à l'organisation pour la mobilisation des matériels et de la logistique de crise. - Réfléchir à un plan de communication de crise. - Définir et formaliser un plan Blanc pour notre territoire.

Calendrier Prévisionnel	Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> • Signature de l'ACI envisagée en Mai ou Juin 2022 • Démarrage de l'action envisagée en 2023 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réunions d'organisation • Formalisation et rédaction d'un Plan Blanc

Moyens nécessaires

Logistiques :

- EPI...
- Ligne téléphonique
- Salle de réunions
- Besoins informatiques identifiés
- Site internet / plateforme (téléphonique / agenda commun)
- Impression : outils de communication, documents de travail, documents de communication, comptes-rendus...

Humains

- Coordinatrice de la CPTS
- Pilote d'action
- Membres de la Commission Projet de santé
- Professionnels adhérents CPTS

Financiers

- Rémunération : coordinateur, membres du CA, membres de la CPTS lors des réunions
- Financement structurel (locaux, ordinateur, internet, déplacements...)
- Impression : outils de communication, documents de travail, documents de communication, comptes-rendus...
- Site internet / plateforme (téléphonique / agenda commun)
- Location de salle